

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 13 (1983)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Votre argent : questions réponses

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## votre argent

### questions réponses

Par le Service romand d'information  
du Crédit Suisse

#### Pourquoi la Banque Nationale?

G. N., Yverdon: *En lisant la presse quotidienne, je suis surpris de voir que l'on évoque de plus en plus le rôle de la Banque Nationale dans la vie du pays et le poids des décisions de ses directeurs. Pourriez-vous me dire ce qu'est exactement la fonction de cette institution?*

Même si, pour le «laïque», ce rôle n'est pas très facile à comprendre, il vaut en effet la peine de résumer ici ce que sont les tâches de la BNS.

Pour qu'une économie soit prospère, la présence d'un système monétaire bien organisé et stable est indispensable. L'expérience montre que la créa-

tion de monnaie ne peut être laissée au libre jeu des forces du marché et qu'il faut la confier à un organisme public. Cette tâche est assumée par les banques centrales.

Les banques centrales de la plupart des pays européens ont été constituées à partir des anciennes banques d'émission. A l'époque de leur fondation, elles avaient pour tâche d'exercer le monopole d'émission et d'adapter la circulation des billets aux besoins du commerce. L'or occupait toutefois une place dominante dans le système monétaire et les billets de banque n'étaient qu'un simple succédané de la monnaie. Aujourd'hui, par contre, la monnaie que les banques centrales créent sous la forme de billets de banque et d'avoirs en comptes de virements joue un rôle primordial.

La Banque Nationale Suisse, qui a commencé son activité en 1907, est la banque centrale de la Confédération suisse. Pour l'essentiel, elle passe ses opérations avec les banques, en qualité de «banque des banques», et avec des offices fédéraux, comme banque de la Confédération. En vertu de l'article 39 de la Constitution fédérale, la Banque Nationale a pour tâche principale «de servir en Suisse de régulateur du marché de l'argent, de faciliter les opéra-

tions de paiement et de pratiquer, dans les limites de la législation fédérale, une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays». Une définition identique figure également dans la loi sur la Banque Nationale Suisse. Le législateur ne précise toutefois pas ce qu'il faut entendre par «intérêts généraux du pays». L'article conjoncturel introduit dans la Constitution en 1978 indique que la politique conjoncturelle de la Confédération doit viser à assurer une évolution économique équilibrée, en particulier à prévenir et à combattre le chômage et le renchérissement. La stabilité du niveau des prix est un facteur important, du fait notamment que les prix (relatifs) influent sur la production et la consommation des divers biens dans un système d'économie de marché. La modification du niveau des prix peut donner de fausses indications et entraîner des décisions erronées en matière de planification et d'investissement. Prévenir et combattre l'inflation ont une importance particulière pour la Banque Nationale dans la mesure où des mouvements persistants, à la hausse ou à la baisse, du niveau des prix sont en général la conséquence d'une évolution inadéquate dans le domaine monétaire.

## «Aînés» propose

## Un joyeux réveillon



Notre dernier numéro vous l'annonçait en page 18: «Aînés», en collaboration avec Wagons-Lits Tourisme Lausanne, organise un Réveillon au cœur de la Provence, du **vendredi 30 décembre au lundi 2 janvier 1984**. Une inoubliable fête d'amitié qui durera 4 jours! Tout compris, pension complète, excursions, hôtel grand confort «Le Paradou\*\*» à Morières, à quelques minutes d'Avignon, pour **Fr. 625.-** par personne (Supplément chambre 1 lit Fr. 95.-).

Un car de luxe vous transportera pendant ces 4 jours au cours d'étapes soigneusement sélectionnées. Pas de changement d'hôtel pendant tout le séjour.

**1<sup>er</sup> jour:** Voyage en car à Avignon, par la vallée du Rhône, Montélimar, le Pont du Gard. Repas en cours de rou-

## en Provence

te. Cocktail de bienvenue le soir, suivi du repas et d'un loto doté de lots qui feront la joie de tous.

**2<sup>e</sup> jour:** Excursion en Camargue: les Baux-de-Provence, le Moulin de Daudet, Arles (repas de midi), les rives de la Méditerranée, les Saintes-Maries-de-la-Mer, retour à Avignon. Repas de Réveillon de grande qualité, vin et champagne compris, suivi d'une soirée dansante. Cadeau de Nouvel-An.  
**3<sup>e</sup> jour:** Avignon, temps libre. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi, repas du soir.

**4<sup>e</sup> jour:** Retour en Suisse. Repas de midi à Vienne. Autoroute par Chambéry, Annecy, Genève, Lausanne.

Un programme tout ce qu'il y a de plus séduisant dans la meilleure ambiance. Pension complète, exception faite du repas de midi du 3<sup>e</sup> jour. Nombre de places limité. Hâtez-vous de remplir le coupon ci-dessous et de l'envoyer à Wagons-Lits Tourisme, Gare CFF, 1003 Lausanne, tél. 021/20 72 08.

### Bulletin d'inscription

à envoyer à Wagons-Lits Tourisme, Gare CFF, 1003 Lausanne

Je m'inscris\*/nous nous inscrivons\*  
(\*Biffer ce qui ne convient pas)

pour le Réveillon en Provence, du 30 décembre au 2 janvier 1984, pour le prix de Fr. 625.- par personne (suppl. ch. 1 lit Fr. 95.-).

Nom(s)

Prénom(s)

Rue

NP/localité

Tél.

Signature

Je m'acquitterai du montant de la facture qui me sera envoyée, accompagnée d'un bulletin de versement, au moins 2 semaines avant le départ.